



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame HERMAN-NICOLAÏ** demeurant Avenue Eugène Ysaye 11 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé **Ham, 35 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section B n°304C.

La demande vise les travaux suivants : **extension d'une habitation, construction d'une piscine et abattage d'arbres**, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- **les débordements de la toiture sur les pignons sont limités à la planche de rives ;**
- **les débordements de toiture sur les murs gouttereaux sont limités à la gouttière ou à la corniche ;**
- **les volumes à toiture plate sont admis comme éléments de jonction ou d'articulation ;**
- **les baies sont majoritairement à dominante verticale ;**
- **un seul matériau de parement est admis pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume.**

Une enquête publique est requise pour toute demande de permis ou de certificat d'urbanisme n°2 relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé[s] à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 16 novembre 2021 et clôturée le 30 novembre 2021 .

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : jacqueline.petit@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2021-101 HERMAN-NICOLAÏ**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête **sur rendez-vous**, auprès de Mme Laurane HEUSCH, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 30 novembre 2021 à l'Administration communale, Service Urbanisme sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Laurane HEUSCH dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.